



Plan Régional d'Insertion
des Travailleurs
Handicapés

Plan action du PRITH 2022-2024

LE PRITH 2022-2024 UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Le PRITH a vocation à organiser la concertation de ses membres sur les orientations stratégiques à mettre en œuvre, afin de favoriser l'insertion des personnes handicapées et mettre en cohérence les actions conduites dans les différentes politiques (santé, travail, emploi, orientation, formation professionnelle,...).

Cette concertation a été organisée dans le cadre des nouvelles instances du PRITH, à travers un long processus de consultation incluant la sollicitation des bénéficiaires – personnes en situation de handicap et employeurs.

L'ORGANISATION DU PRITH ET LA DÉMARCHE PARTENARIALE DE CO-CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTIONS :

- ▶ Une démarche de consultation conduite à travers plusieurs modalités : des ateliers thématiques, des entretiens bilatéraux avec des acteurs de l'insertion et de la formation, et la plateforme participative.
- ▶ Des nouvelles orientations issues de cette consultation, validées en comité stratégique le 9 décembre 2021.
- ▶ Ces orientations ont été déclinées en actions autour de 4 axes principaux lors du comité opérationnel du 28 janvier 2022 :

AXE 1

Préparation
et entrée dans la vie
active des jeunes
handicapés

AXE 2

Recherche d'emploi,
développement des
compétences
Accès à l'emploi

AXE 3

Prévention de la
désinsertion
professionnelle et
maintien dans l'emploi

AXE 4

Communication
Professionnalisation
Participation

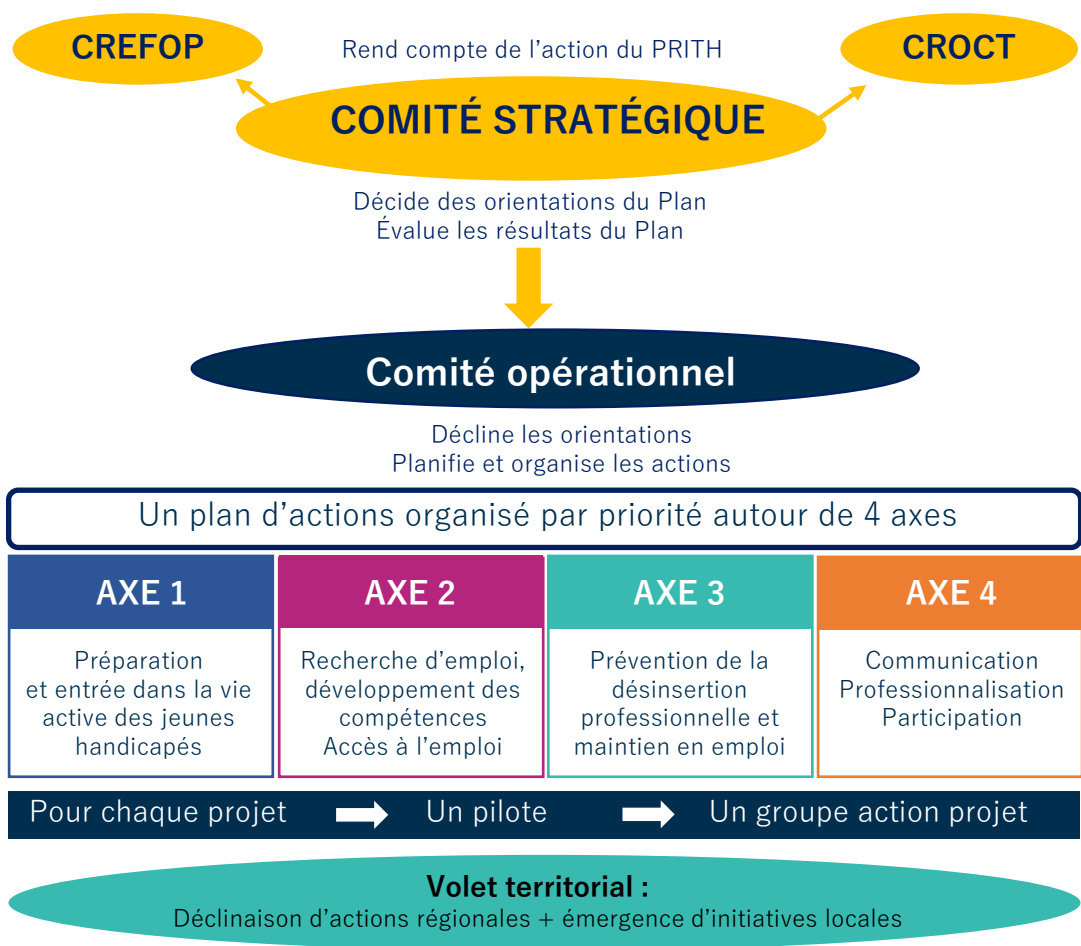
L' ANIMATION TERRITORIALE DU PLAN D' ACTIONS

s'effectue par la mise en place de groupes projets mandatés par le comité opérationnel. Ces groupes projets sont composés de différents partenaires concernés par la thématique et pilotés par un ou plusieurs acteurs volontaires qui mettent en œuvre l'action désignée.

LA GOUVERNANCE DU PRITH

s'organise dans le respect des prérogatives et champs de compétence de chacune des institutions représentées, comme des engagements bi/multipartites existants. Si

elle s'organise ainsi autour d'instances et de groupes projets qui lui sont propres, elle s'articule également avec d'autres instances et dispositifs territoriaux (Plan régional de santé au travail, CROCT, CREFOP, territoires 100% inclusif, communauté 360...) et les orientations et stratégies nationales (1jeune1solution, école inclusive...). Le PRITH a en effet vocation à soutenir les dynamiques en présence ou à répondre à des besoins non couverts.



Chaque partenaire du PRITH – notamment le Rectorat, l'ARS, le Conseil régional, les Conseils départementaux, l'Agefiph et le FIPHFP, Pôle emploi, Chéops, l'ARML, la Sécurité sociale des différents régimes, les représentants des employeurs et des salariés... - développe par ailleurs ses propres actions ou politiques en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées.

L'organisation et les orientations du PRITH sont par ailleurs développées dans un accord cadre du PRITH – l'accord 2023-2025 étant en cours de signature

LE PLAN D' ACTIONS DU PRITH 2022-2024

AXE 1 | PRÉPARATION ET ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE DES JEUNES HANDICAPÉS

Enjeux et orientations

- ▶ Accompagner les transitions éducation / emploi, privilégiant tant que possible l'accès au milieu ordinaire
- ▶ Soutenir les dynamiques locales en matière d'insertion professionnelle des jeunes handicapés

Action 1.1 Optimiser les transitions pour les jeunes en situation de handicap bénéficiant d'ULIS , entre leur parcours scolaire et l'emploi

Action 1.2 Renforcer les opportunités et capacités d'accompagnement des jeunes handicapés par les missions locales

AXE 2 | RECHERCHE D'EMPLOI, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, ACCÈS À L'EMPLOI

Enjeux et orientations

- ▶ Déployer et renforcer les coopérations territoriales pour accompagner les transitions des personnes handicapées entre milieux d'insertion
- ▶ Apporter des réponses adaptées aux personnes handicapées confrontées à des situations de handicap spécifiques

Action 2.1 Poursuivre le déploiement de la démarche PCTI

Action 2.2 Promouvoir les ressources à disposition pour les personnes ayant des troubles neurodéveloppementaux

AXE 3 | PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Enjeux et orientations

- ▶ Réduire les licenciements pour inaptitude en favorisant les interventions précoces en faveur du maintien dans l'emploi mais aussi en anticipant les reconversions.
- ▶ Accompagner et soutenir les partenariats territoriaux sur les différents volets de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien en emploi, en concertation avec le plan régional santé au travail.

Action 3.1 Accompagner les dynamiques départementales en matière de maintien dans l'emploi

AXE 4 | COMMUNICATION, PROFESSIONNALISATION, PARTICIPATION

Enjeux et orientations

- ▶ Améliorer l'accessibilité des informations portant sur l'emploi et le maintien en emploi des personnes handicapées et la visibilité des actions du PRITH, soutenir la montée en compétence des acteurs de l'emploi sur le sujet du handicap, organiser la participation des personnes concernées.

Action 4.1 Faire évoluer les outils de communication du PRITH

Action 4.2 Organiser la participation des personnes handicapées au PRITH

Action 4.3 Mutualiser et constituer une base de données des actions de sensibilisation et de professionnalisation disponibles

AXE 1 | PRÉPARATION ET ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE DES JEUNES
HANDICAPÉS

ACTION 1.1 Optimiser les transitions pour les jeunes en situation de handicap bénéficiant d'ULIS, entre leur parcours scolaire et l'emploi

**OBJECTIFS / DECLINAISONS**

- Capitaliser sur des expériences menées
- Expérimenter des passerelles

Pilote : Rectorat de l'Académie de Normandie

Groupe projet territorial Le Havre : Rectorat académie Normandie, Cap emploi, Mission Locale, Pôle emploi, coordonnateurs ULIS, enseignants référents

**MODALITES**

- Repérage des initiatives sur toute la région
- Suivi de la première cohorte de bénéficiaires (25 jeunes de 5 lycées du Havre/Fécamp)

ACTION 1.2 Renforcer les opportunités et capacités d'accompagnement des jeunes handicapés par les missions locales

**OBJECTIFS / DECLINAISONS**

- Appuyer l'animation du réseau des référents handicap des missions locales

Pilote : ARML

Groupe projet territorial : Dreet, Agefiph, ARML

**MODALITES**

- Finalisation du livret d'accueil du référent handicap (cartographie des prestations et acteurs)
- Poursuite du déploiement du programme de professionnalisation sur le handicap
- Mise en ligne d'un outil de partage de bonnes pratiques

ACTION 2.1 Favoriser le développement de synergies et d'appuis réciproques entre les professionnels du médico-social et ceux du Service Public de l'Emploi (SPE - Pôle emploi, Cap emploi, Mission Locale)



OBJECTIFS / DECLINAISONS

- Capitaliser et essaimer les expériences de coopération SPE,EN,ESMS issues des PCTI/innovations locales

Pilote : ARS

Groupe projet : rencontres bilatérales avec les professionnels du médico-social et du SPE, Aramis



MODALITES

- Echanges avec les acteurs impliqués
- Repérage et valorisation des projets mis en œuvre
- Rédaction de fiches de présentation des initiatives pour intégration dans le site du PRITH

ACTION 2.2 Promouvoir les ressources à disposition pour les personnes ayant des troubles neurodéveloppementaux



OBJECTIFS / DECLINAISONS

- Informar les familles et associations sur les dispositifs d'insertion professionnelle et appuis spécifiques mobilisables

Pilote : Coordination handicap Normandie (CHN)

Groupe projet : Agefiph, ARML, DR Pôle emploi, Chéops, MDPH, CHN



MODALITES

- Soutien aux initiatives et rencontres locales, à la demande des associations dans la prolongation du webinaire de 2022 (interventions et mises en relation avec des partenaires)
- Organisation d'une réunion locale à destination des professions para médicales libérales et salariées (CMP) impliquées dans l'accompagnement des personnes et des familles concernées par les troubles du neurodéveloppement.
- Recueil des besoins via la CHN pour compléter l'information aux familles

ACTION 2.3 Promouvoir la pair-aidance auprès des acteurs de l'insertion et de la formation, permettre son articulation avec les dispositifs existants



OBJECTIFS/DECLINAISONS

- Identifier et capitaliser les pratiques d'accompagnement

Pilote : UNAFAM et CHN

Groupe projet : UNAFAM, CHN, Chéops, organisme de formation, Club House Rouen, organisation syndicale, UGECAM, Mission locale, RHF, dispositifs emploi/formation accompagnée



MODALITES

- Etat des lieux sur la pair-aidance (structures / services et modalités d'accès, rôle et fonction ...)
- Synthèse de l'accès aux dispositifs d'accompagnement pour ce public
- Organisation de réunions de partage de pratiques de l'accompagnement des personnes (handicap psychique et cognitif)
- Document/média sur la pair-aidance professionnelle

ACTION 2.4 Favoriser les trajectoires entre milieu protégé et milieu ordinaire, les coopérations entre les différents acteurs de l'accompagnement du médico-social et du Service public de l'Emploi



OBJECTIFS / DECLINAISONS

- Rendre lisibles les différents parcours de transition et de mobilité en lien avec le plan de transformation des Esat et les différentes réformes et expérimentations du secteur en clarifiant qui fait quoi dans l'accompagnement et en rendant visibles les types de parcours.

Pilote : ARS – CHEOPS

Groupe projet : Acteurs du secteur et bénéficiaires (à définir)



MODALITES

- Préfiguration d'une démarche de modélisation des parcours du point de vue des bénéficiaires et des accompagnants (cahier des charges approche UX design)
- Mise en œuvre de la démarche : immersion, idéation, co-conception, prototypage associant les utilisateurs concernés)
- Production d'outils de communication et de professionnalisation des acteurs

ACTIONS TRANVERSALES AUX AXES 1 ET 2

ACTION 2.5 Faciliter et développer la capacité d'accueil en stage des personnes handicapées en entreprise



OBJECTIFS / DECLINAISONS

- Préparer et outiller les encadrants et tuteurs en entreprise

Pilote : Branche/ OPCO ?

Groupe projet : CHEOPS, ESMS , branche professionnelle, OPCO, employeur ...



MODALITES

- Co-conception partant de l'existant, d'un outillage des tuteurs et encadrants avec des acteurs (MS, SPE,employeurs, branches professionnelles, OPCO) : KIT de facilitation pour accueillir en stage

ACTION 2.6 Mobiliser l'ensemble des modalités de reconnaissance des compétences au bénéfice des personnes handicapées



OBJECTIFS / DECLINAISONS

- Faciliter et organiser le recours aux modalités de la reconnaissance des compétences les plus adaptées/ opportunes, en lien avec les branches professionnelles

Pilote : en cours

Groupe projet : en cours



MODALITES

- Conception d'un document de communication sur les différentes modalités de reconnaissance (RAE , RAE REC TEC, OPEN BADGES, RSFP, CQP ...)
- Mise en place d'une démarche de projet avec des acteurs de la formation, de l'emploi et des branches intéressées par un élargissement des filières de recrutement.

ACTION 3.1 Accompagner les dynamiques départementales en matière de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi



OBJECTIFS / DECLINAISONS

- Soutenir et développer les projets/ événements des acteurs de la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi
- Articuler sur les territoires les plans d'actions PRITH et PRST

Pilotes régionaux : Dreetts, Carsat, Agefiph

Groupe projet régional : Dreetts, Carsat, Agefiph, Pôle emploi, Cap emploi, Aract

Pilotes départementaux : Selon les configurations départementales

Groupe projet départemental : Acteurs de la PDP et du maintien du territoire concerné



MODALITES

- Organisation d'un séminaire « Formation et maintien en emploi » Calvados
- Restitution (17/11/2023) et capitalisation des travaux de prospective de l'Orne à l'échelle interdépartementale /régionale
- Organisation d'un événement stratégique régional (Pôle T Dreetts)

ACTION 4.1 Promouvoir les outils de communication du PRITH



OBJECTIFS / DECLINAISONS

- Optimiser les outils de communication du PRITH – notamment le site Internet

Pilotes : Dreetts, Agefiph

Groupe projet : Panel de contributeurs pour le choix des contenus



MODALITES

- Développement et mise en ligne du nouveau site du PRITH, intégration de contenus
- Elargissement des travaux aux supports associés (lettre d'information, réseaux sociaux, etc.)

ACTION 4.2 Organiser la participation des personnes handicapées au PRITH



OBJECTIFS / DECLINAISONS

- Impliquer les personnes handicapées dans la mise en œuvre du PRITH – élaboration des projets, contribution aux actions, évaluation...

Pilote : Coordination Handicap Normandie (CHN)

Groupe projet : CHN, Coordination du PRITH et acteurs associés selon les projets



MODALITES

- Création d'un espace de concertation et de projets sur la question de la participation des personnes concernées

ACTION 4.3 Se doter d'indicateurs de pilotage du PRITH



OBJECTIFS / DECLINAISONS

- Renforcer le pilotage du PRITH

Pilote : Dreetts Agefiph

Groupe projet : Dreetts Agefiph



MODALITES

- Benchmark des expériences PRITH en région, choix d'un modèle, rédaction d'une charte de partenariat statistique, mise en œuvre du nouveau tableau de bord